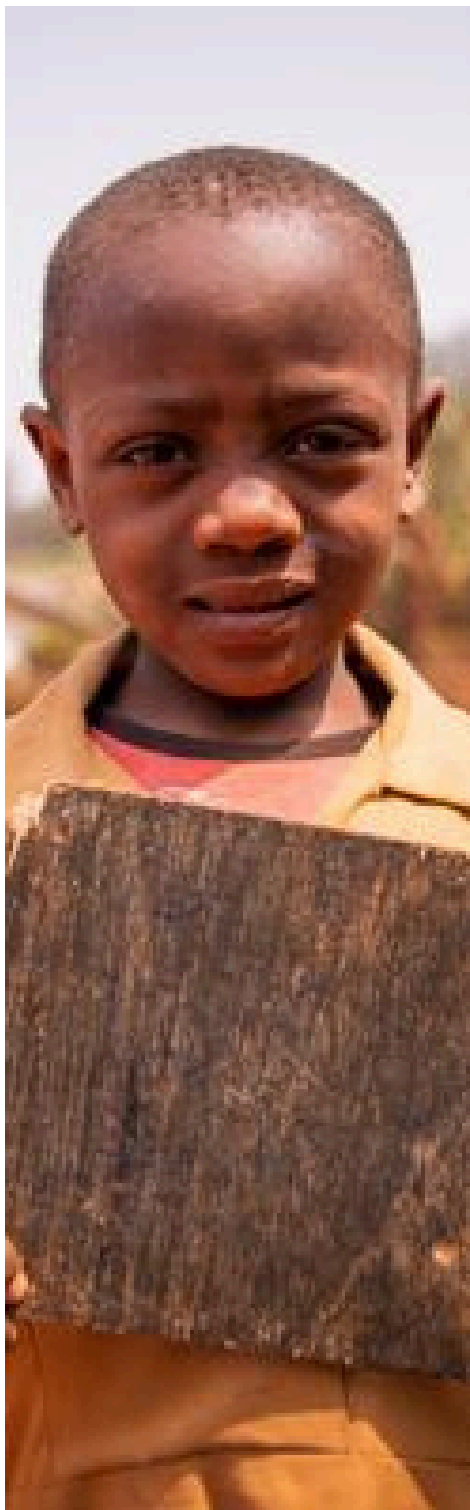


PROJET INTEGRÉ DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A ASSINIE MAMA



PROPOSITION DE PROJET INTEGRÉ DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A ASSINIE MAMA

Droits de reproduction et d'utilisation :

La présente publication ne peut être reproduite, en tout ou en partie, et sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de la Fondation Green And Safe, sauf dans le cas d'une utilisation à des fins éducatives, institutionnelles ou non lucratives. Dans ces cas d'utilisation autorisés, les utilisateurs sont tenus de mentionner clairement la source.

La Fondation Green And Safe souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication ou document faisant référence à la présente proposition de projet comme source. Ainsi, toute utilisation du présent document à des fins de revente ou dans un but commerciale est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de la Fondation Green And Safe. Les demandes d'autorisation, accompagnées d'un exposé précisant l'objet et l'étendue de la reproduction ou de l'utilisation envisagée, doivent être adressées au Secrétariat Exécutif de la Fondation Green And Safe.

L'utilisation des informations, données ou analyses contenues dans le présent document à des fins exclusivement commerciales est interdite.

Avis de non-responsabilité :

Les désignations employées, les analyses présentées et les éventuelles illustrations contenues dans le présent Plan stratégique n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de la Fondation Green And Safe concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ni concernant les autorités qui en assurent l'administration, ni quant à la délimitation de leurs frontières ou limites.

Les références aux cadres internationaux, régionaux et nationaux de développement sont utilisées exclusivement à des fins d'alignement stratégique et dans un but de cohérence programmatique. Elles ne sauraient être interprétées comme une prise de position politique ou institutionnelle.

Informations complémentaires :

Fondation Green And Safe

Récépissé N° : 0246/PA/SG/D1

Siège social : Zone 4C G76 Rue Paul Langevin 15 BP 599 Abidjan 15 (Côte d'Ivoire)

Tél : (225) 21 24 34 38

Fax : (225) 21-24-34-18

Email : info@gsfondation.org

Site : www.gsfondation.org

**PROJET INTEGRÉ DE RÉSILIENCE
CLIMATIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE A ASSINIE MAMA
- 2026 -**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le village d'Assinie Mama est situé à environ 90 km d'Abidjan, sur le littoral sud-est de la Côte d'Ivoire et au bord de la lagune Aby. Ce village se trouve aujourd'hui à la croisée de vulnérabilités climatiques, socio-économiques et environnementales qui compromettent durablement ses perspectives de développement. Exposé à l'érosion côtière, aux inondations saisonnières et à la salinisation progressive des sols, le territoire subit également une dégradation continue de ses écosystèmes lagunaires, notamment des mangroves, essentielles à la protection des berges et à la reproduction des espèces halieutiques.

La dépendance quasi exclusive de la population à la pêche artisanale accentue cette fragilité. En effet, la baisse progressive des stocks de poissons, combinée à l'utilisation de pratiques non durables, entraîne une instabilité des revenus des ménages et renforce la pression sur les ressources naturelles. Parallèlement à cela, la vétusté des infrastructures sociales de base (école primaire, logements des enseignants et centre de santé communautaire) limite le renforcement du capital humain et affaiblit les capacités locales d'adaptation.

Face à cette convergence de risques, le présent projet propose une réponse intégrée de résilience climatique et de développement communautaire, articulée autour de quatre axes complémentaires :

1 - Réhabilitation et modernisation d'infrastructures sociales résilientes : ce premier axe inclut la rénovation de l'école primaire avec la mise en place de dispositifs adaptés aux contraintes hydrométéorologiques locales, l'amélioration des logements des enseignants, l'installation d'un système d'énergie solaire autonome, ainsi que la modernisation du centre de santé communautaire avec la construction d'un bâtiment dédié à la maternité.

2 - Transition vers une pêche durable et résiliente : la réalisation de ce second axe passera par la formation des pêcheurs sur les dangers liés à certaines pratiques de pêche et l'accompagnement vers des pratiques halieutiques compatibles avec la régénération des stocks.

3 - Restauration écologique fondée sur les solutions basées sur la nature : le troisième axe portera sur la restauration de cinq hectares de mangroves et la mise en place d'un mécanisme communautaire de suivi environnemental.

4 - Renforcement des capacités locales et éducation environnementale : le dernier axe inclut l'intégration d'un module d'éducation climatique dans les activités scolaires, l'organisation de campagnes communautaires de sensibilisation et l'implication active des femmes et des jeunes dans la gouvernance environnementale.

Pour atteindre cette vision, le Plan stratégique 2026-2029 est structuré autour de quatre axes stratégiques complémentaires :

- Le renforcement du leadership, de l'engagement citoyen et de la participation des jeunes et des femmes à la vie publique ;
- La promotion de la gouvernance démocratique, de la paix, de la cohésion sociale et du contrôle citoyen de l'action publique ;
- La contribution à la protection de l'environnement, à la lutte contre le changement climatique et à la promotion du développement durable à l'échelle communautaire ;
- Le renforcement institutionnel, organisationnel et financier de l'ADCCI afin d'assurer la durabilité de ses interventions et la crédibilité de son action.

La mise en œuvre de ce plan vise des résultats concrets, notamment le renforcement des capacités de centaines de jeunes et de leaders communautaires, l'amélioration de la participation citoyenne locale, la contribution à des actions communautaires de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique, ainsi que la consolidation des mécanismes internes de gouvernance, de gestion et de mobilisation des ressources de l'ADCCI.

Consciente des défis liés à la mobilisation des ressources financières et à la professionnalisation de son fonctionnement, l'ADCCI fait de ce plan stratégique un outil de dialogue, de partenariat et de mobilisation auprès des partenaires techniques et financiers, des institutions publiques et du secteur privé. Le présent Plan stratégique 2026 – 2029 constitue ainsi une feuille de route réaliste, progressive et ambitieuse, destinée à renforcer l'impact de l'ADCCI au service des communautés et à contribuer de manière durable aux efforts nationaux et régionaux de développement durable, de paix et de gouvernance démocratique.

D'une durée prévisionnelle adaptée aux exigences techniques et communautaires du projet, l'intervention bénéficiera directement à environ 1 500 personnes et indirectement à près de 4 000 habitants. Elle vise à produire des résultats mesurables, notamment :

- une amélioration significative des conditions d'apprentissage et une hausse d'au moins 20 % du taux de fréquentation scolaire ;
- une augmentation progressive et durable des revenus issus de la pêche grâce à l'adoption de pratiques responsables ;
- une régénération des écosystèmes lagunaires avec un taux de survie d'au moins 75 % des mangroves restaurées ;
- un renforcement structuré de la gouvernance environnementale locale, avec une participation inclusive des femmes et des jeunes.

Au-delà des réalisations physiques, le projet ambitionne de transformer Assinie Mama en territoire pilote de résilience climatique communautaire, capable de concilier protection des écosystèmes, sécurisation des moyens d'existence et amélioration des services sociaux essentiels. Il s'inscrit pleinement dans les priorités nationales de la Côte d'Ivoire.

Par son approche intégrée, participative et reproductible, le projet constitue un modèle adaptable aux autres communautés lagunaires d'Afrique de l'Ouest confrontées aux mêmes défis climatiques et socio-économiques.





CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte territorial et environnemental

Le village d'Assinie Mama est situé dans le département d'Assinie-Mafia, au sud-est de la Côte d'Ivoire, à environ 90 kilomètres d'Abidjan. Il est implanté dans une zone lagunaire et côtière stratégique, bordée par la lagune Aby et l'océan Atlantique. Cette configuration géographique lui confère une richesse écologique remarquable, mais constitue également une forte exposition aux aléas climatiques. La population locale vit essentiellement de la pêche artisanale lagunaire et maritime, ainsi que de la transformation et de la commercialisation des produits halieutiques. Cette dépendance quasi exclusive aux ressources naturelles rend l'économie du village particulièrement sensible aux variations environnementales et climatiques.

Les écosystèmes lagunaires environnants, notamment les mangroves, jouent un rôle central dans la protection contre l'érosion, la reproduction des espèces halieutiques et la régulation hydrologique. Toutefois, ces écosystèmes subissent une dégradation progressive liée à :

- la surexploitation des ressources naturelles ;
- l'utilisation de techniques de pêche non durables ;
- la coupe de mangroves pour en faire du bois de chauffe ;
- la pollution des eaux lagunaires.

Parallèlement à cela, les infrastructures sociales de base du village présentent un état de dégradation avancé. L'école primaire souffre de vétusté et d'un déficit d'équipements adaptés aux conditions climatiques locales. Les logements des enseignants sont insuffisants, inadaptés et sans accès à l'électricité. En outre le centre de santé communautaire ne compte qu'un seul bâtiment, obligeant l'infirmier principal à recevoir dans les mêmes locaux les personnes malades et les femmes en visite prénatales. Ces insuffisances affectent la qualité de l'éducation et limitent l'attractivité du village pour le personnel enseignant qualifié.





1.2. Vulnérabilité climatique

Le littoral ivoirien est identifié comme l'une des zones les plus exposées aux effets du changement climatique en Afrique de l'Ouest. En raison de sa configuration géomorphologique faite d'un cordon littoral sableux, de lagunes interconnectées et de zones basses, il est particulièrement sensible aux phénomènes d'érosion, à la montée du niveau marin et aux perturbations hydrologiques. Les projections climatiques régionales indiquent une élévation progressive du niveau de la mer, susceptible d'atteindre plusieurs dizaines de centimètres d'ici la fin du siècle. Même à court et moyen terme, cette dynamique accentue l'érosion côtière et fragilise les cordons littoraux qui protègent les zones lagunaires intérieures. Dans les villages côtiers comme Assinie Mama, cette situation se traduit par un recul progressif du trait de côte et une pression accrue sur les terres habitables.

Par ailleurs, l'intensification des précipitations extrêmes et la modification des régimes pluviométriques entraînent une augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations saisonnières. Les zones basses situées en bordure de lagune sont particulièrement vulnérables, notamment les habitations construites avec des matériaux peu résistants à l'humidité prolongée. Les infrastructures scolaires et communautaires, souvent édifiées sans dispositifs de drainage adaptés, subissent également des dégradations répétées. La salinisation progressive des sols constitue un autre effet préoccupant. L'intrusion d'eau salée dans les terres et les nappes phréatiques affecte la fertilité des sols et limite les possibilités de diversification agricole. Elle altère également la qualité de l'eau douce disponible, avec des implications directes sur la santé des populations.

1.3. Contexte économique

Sur le plan économique, les perturbations climatiques influencent les cycles biologiques des espèces halieutiques. Les variations de température de l'eau, les modifications de la salinité et la dégradation des habitats naturels (notamment les mangroves) affectent les zones de reproduction et les migrations des poissons. A cet effet, les pêcheurs observent déjà une baisse des captures et une plus grande variabilité des rendements, ce qui accentue l'incertitude économique des ménages. Cette instabilité des revenus renforce la pression sur les ressources naturelles. Car, face à la diminution des prises, certains acteurs peuvent recourir à des pratiques de pêche destructrices dans une logique de survie immédiate, aggravant ainsi la dégradation des écosystèmes. Ce phénomène alimente un cercle vicieux allant de la dégradation écologique qui cause une baisse des ressources halieutiques disponibles, entraînant une intensification des pratiques non durables de pêche et aboutissant à une vulnérabilité accrue des écosystèmes lagunaires.

À l'échelle des ménages, la combinaison de la précarité économique, de l'exposition aux aléas climatiques et de la faiblesse des infrastructures sociales limite considérablement la capacité d'adaptation. L'absence de mécanismes d'épargne formalisés, la dépendance à une activité économique unique et la faiblesse des services publics locaux réduisent les marges de manœuvre face aux chocs.

Ainsi, à Assinie Mama, la vulnérabilité climatique ne résulte pas uniquement des aléas naturels, mais de l'interaction entre exposition physique, fragilité socio-économique et dégradation environnementale. Cette convergence de facteurs crée un risque structurel pour la stabilité du village et justifie la mise en œuvre d'une intervention intégrée visant à renforcer simultanément la résilience écologique, sociale et économique.

2. Problématique centrale

Le village d'Assinie Mama se trouve aujourd'hui à la croisée de plusieurs dynamiques de vulnérabilité. Situé dans une zone lagunaire et côtière écologiquement sensible, il dépend fortement des ressources naturelles pour sa subsistance, principalement à travers la pêche artisanale. Cette dépendance, combinée à la faiblesse des infrastructures sociales et à l'absence de mécanismes structurés de gouvernance environnementale, limite la capacité de la communauté à faire face aux chocs externes. Les effets croissants du changement exercent une pression supplémentaire sur un système socio-économique déjà fragile. La baisse des captures de poissons et l'instabilité des revenus qui en découle renforcent la précarité des ménages et réduisent leur capacité d'investissement dans des solutions d'adaptation.

Parallèlement, l'état de dégradation des infrastructures sociales de base, notamment l'école primaire et les logements des enseignants, compromet le renforcement du capital humain local, pourtant indispensable à toute dynamique de résilience à long terme. L'insuffisance des dispositifs d'assainissement et la pollution lagunaire accentuent également les risques sanitaires et environnementaux.

Dans ce contexte, la communauté se retrouve confrontée à un dilemme structurel : exploiter davantage les ressources naturelles pour répondre aux besoins immédiats, au risque d'accélérer leur dégradation, ou engager une transition vers des pratiques plus durables nécessitant un accompagnement technique, institutionnel et financier.

La problématique centrale du présent projet pose la question de savoir : « Comment transformer une communauté lagunaire exposée aux risques climatiques en un territoire résilient, capable de préserver durablement ses écosystèmes, de sécuriser ses moyens d'existence et d'améliorer ses conditions sociales de base ?

Cette problématique appelle une réponse intégrée, articulant adaptation climatique, restauration écologique, renforcement des infrastructures sociales et consolidation de la gouvernance communautaire.

3. Justification du projet

3.1 Alignement avec les cadres stratégiques internationaux

Le présent projet s'inscrit pleinement dans les engagements internationaux relatifs au développement durable, à l'adaptation au changement climatique et à la protection des écosystèmes côtiers vulnérables. Il traduit à l'échelle locale les orientations stratégiques définies par la communauté internationale pour renforcer la résilience des territoires exposés.



Contribution à l'Agenda 2030 pour le Développement Durable :

Le projet contribue de manière transversale à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en particulier à travers les Objectifs de Développement Durable suivants :

L'ODD 4 relatif à l'accès à une éducation de qualité : La réhabilitation et l'équipement de l'école primaire d'Assinie Mama, de même que l'intégration d'un module d'éducation environnementale et climatique, participent à l'amélioration de l'accès à une éducation inclusive et de qualité dans une zone rurale vulnérable. En renforçant le capital humain local, le projet favorise l'acquisition de compétences essentielles à l'adaptation climatique et au développement durable.

L'ODD 6 sur Eau propre et assainissement : Les actions de sensibilisation contre la défécation à l'air libre, l'amélioration des dispositifs d'assainissement et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène contribuent à une meilleure gestion des ressources en eau et à la réduction des risques sanitaires. Dans un contexte lagunaire fragile, ces mesures participent également à la protection de la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques.

L'ODD 13 portant sur la lutte contre les changements climatiques : Le projet constitue une initiative d'adaptation climatique à l'échelle communautaire. Il vise à réduire la vulnérabilité d'une population exposée aux effets de l'érosion côtière, des inondations et de la variabilité des ressources halieutiques. En renforçant les infrastructures sociales, les capacités locales et la gouvernance environnementale, il accroît la capacité d'anticipation, d'absorption et d'adaptation de la communauté face aux chocs climatiques.

L'ODD 14 sur le respect de la vie aquatique : La promotion de pratiques de pêche durable, la restauration des mangroves et la mise en place d'un comité local de gestion environnementale contribuent à la conservation et à l'exploitation durable des ressources marines et lagunaires. Le projet participe ainsi à la préservation de la biodiversité aquatique et à la régénération des stocks halieutiques, essentiels à la sécurité alimentaire et économique locale.

De manière transversale, le projet contribue également à l'ODD 1 sur la réduction de la pauvreté et à l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, en soutenant la stabilisation des revenus des ménages et en favorisant l'implication des femmes dans les activités économiques durables et les mécanismes de gouvernance communautaire.

Contribution aux engagements climatiques internationaux résultant de l'Accord de Paris

Le projet s'inscrit dans l'esprit et les objectifs de l'Accord de Paris, qui reconnaît l'importance de renforcer les capacités d'adaptation des communautés vulnérables et de réduire leur exposition aux risques climatiques.

Il contribue à :

- renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique ;
- promouvoir des solutions fondées sur la nature, notamment à travers la restauration des mangroves ;
- favoriser une approche inclusive de l'adaptation, intégrant les communautés locales dans la conception et la mise en œuvre des actions.

En agissant simultanément sur les dimensions écologique, sociale et économique, le projet incarne une approche intégrée de l'adaptation climatique, telle que recommandée par les cadres internationaux.

Cohérence avec les recommandations internationales relatives aux zones côtières

Les zones côtières et lagunaires sont reconnues au niveau international comme des territoires particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et nécessitant des approches intégrées de gestion. Le présent projet s'inscrit donc dans les principaux cadres normatifs et méthodologiques internationaux en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

En effet, la résolution VIII.4 (2002) de la Convention de Ramsar adopte des principes et lignes directrices pour intégrer les questions relatives aux zones humides dans la gestion intégrée des zones côtières. Le Manuel Ramsar n°12 souligne le rôle vital des zones humides côtières, notamment les mangroves et les estuaires, dans :

- l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ;
- la protection de la biodiversité ;
- le soutien aux moyens d'existence des communautés riveraines.

Ainsi, le projet de développement communautaire d'Assinie Mama, à travers la restauration des mangroves et la sensibilisation à la protection des écosystèmes lagunaires, s'inscrit pleinement dans ces orientations. Il reconnaît la valeur écologique et socio-économique des zones humides et promeut leur conservation durable dans une logique de résilience communautaire.

En outre, le guide méthodologique de l'UNESCO (1998) sur la gestion intégrée des zones côtières propose une démarche structurée incluant :

- l'évaluation socio-environnementale ;
- l'identification participative des enjeux ;
- l'élaboration de plans d'action adaptés au contexte territorial.

La conception du projet d'Assinie Mama, fondée sur un diagnostic local et une approche participative, s'inscrit parfaitement dans cette méthodologie.

Par ailleurs, les orientations récentes de l'UICN, intégrées au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, encouragent la conservation des zones côtières via les OECMs (Other Effective area-based Conservation Measures), avec un objectif global de protection de 30 % des espaces terrestres et marins d'ici 2030. La restauration des mangroves et la mise en place d'un mécanisme communautaire de gestion environnementale à Assinie Mama participent à cette dynamique internationale de conservation basée sur les territoires.

En intégrant les principes de la Convention de Ramsar, des recommandations internationales en matière d'aménagement côtier et des orientations méthodologiques de l'UNESCO et de l'UICN, le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans une architecture normative cohérente et reconnue.

3.2. Alignement avec les cadres stratégiques régionaux de l'Afrique de l'Ouest

Les zones côtières ouest-africaines sont identifiées comme des espaces hautement vulnérables aux effets du changement climatique, à la pression démographique et à la surexploitation des ressources naturelles. À ce titre, plusieurs cadres stratégiques régionaux ont été adoptés afin de promouvoir une gestion intégrée, durable et résiliente de ces territoires. Le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans cette dynamique régionale en traduisant à l'échelle communautaire les orientations stratégiques de la CEDEAO et des institutions régionales partenaires.

3.2.1. Cohérence avec la Politique Environnementale de la CEDEAO

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté une Politique Environnementale régionale visant à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles, à renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques et à intégrer les considérations environnementales dans les politiques de développement. Cette politique encourage les États membres à adopter des approches territoriales conciliant développement économique, protection des écosystèmes et adaptation climatique.

Le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans cette dynamique en combinant adaptation climatique communautaire, restauration des écosystèmes côtiers, renforcement d'infrastructures sociales résilientes et promotion d'une gouvernance locale participative. En agissant à l'échelle territoriale, il contribue à la mise en œuvre concrète des engagements environnementaux régionaux et à la territorialisation des priorités climatiques de la CEDEAO.

3.2.2. Alignement avec la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO

La CEDEAO a élaboré une stratégie régionale sur le changement climatique visant à renforcer les capacités d'adaptation des États membres, à promouvoir des solutions fondées sur la nature et à soutenir les communautés vulnérables, notamment dans les zones côtières et rurales. Cette stratégie reconnaît la nécessité d'intégrer l'adaptation climatique dans les politiques de développement et de favoriser des approches territoriales adaptées aux réalités locales.

Le projet d'Assinie Mama s'inscrit pleinement dans ces orientations. En développant des infrastructures adaptées aux risques climatiques, en restaurant les mangroves comme solution naturelle de protection contre l'érosion et en accompagnant la transition vers des pratiques économiques durables, il contribue à la mise en œuvre concrète des priorités régionales. À travers cette intervention intégrée et reproductible, le projet participe à l'opérationnalisation des stratégies climatiques de la CEDEAO à l'échelle communautaire.

3.2.3. Cohérence avec l'Initiative WACA (West Africa Coastal Areas)

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à une intensification de l'érosion côtière et à la dégradation des écosystèmes littoraux, menaçant les moyens de subsistance des communautés riveraines. L'Initiative WACA (West Africa Coastal Areas) vise à renforcer la résilience des zones côtières à travers la restauration des écosystèmes, la gestion intégrée du littoral et l'adaptation aux risques climatiques.

Le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans cette dynamique en combinant infrastructures résilientes, restauration des mangroves et gouvernance communautaire des ressources naturelles. En réduisant les vulnérabilités socio-économiques et environnementales, il contribue à l'agenda régional de résilience climatique et de gestion durable des zones côtières en Afrique de l'Ouest.

3.3. Concordance avec les politiques et stratégies nationales de la Côte d'Ivoire

Le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans le cadre des engagements stratégiques nationaux de la Côte d'Ivoire en matière de développement durable, d'adaptation au changement climatique et de gestion intégrée des territoires côtiers. Il constitue une déclinaison territoriale des orientations nationales, en traduisant les cadres stratégiques en actions concrètes au bénéfice d'une communauté vulnérable.

3.3.1. Contribution au Plan National de Développement (PND)

Le Plan National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire constitue le cadre stratégique de référence pour la transformation économique et sociale du pays. Il place au cœur de son action la transformation structurelle de l'économie, le renforcement du capital humain, la réduction des inégalités territoriales et la promotion d'un développement durable et inclusif.

Le projet de développement communautaire d'Assinie Mama s'inscrit pleinement dans ces orientations. En réhabilitant et en équipant l'école primaire du village, il participe directement au renforcement du capital humain, en améliorant les conditions d'apprentissage et en favorisant la stabilisation du personnel enseignant. L'amélioration des infrastructures éducatives contribue à long terme à l'autonomisation des jeunes générations et à la consolidation des compétences locales.

Par ailleurs, en intervenant dans une zone rurale côtière exposée aux risques climatiques et confrontée à des fragilités structurelles, le projet participe à la réduction des vulnérabilités territoriales. Il contribue à corriger les déséquilibres entre espaces urbains et ruraux, en apportant des réponses adaptées aux réalités spécifiques des communautés lagunaires.

Le projet soutient également la promotion d'une économie locale durable, en encourageant des pratiques halieutiques responsables et en valorisant les ressources naturelles dans une perspective de gestion durable. Cette approche favorise une croissance locale compatible avec la préservation de l'environnement.

Enfin, en intégrant des infrastructures résilientes et des solutions fondées sur la nature telles que la restauration des mangroves, le projet renforce la capacité du territoire à faire face aux chocs climatiques. Il contribue ainsi à la construction d'un développement plus résilient, en cohérence avec les ambitions du PND.

En intervenant à l'échelle communautaire, le projet participe à la réduction des disparités territoriales, au renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation d'un développement durable inclusif, conformément aux objectifs stratégiques du Plan National de Développement.

Le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans cette dynamique en combinant infrastructures résilientes, restauration des mangroves et gouvernance communautaire des ressources naturelles. En réduisant les vulnérabilités socio-économiques et environnementales, il contribue à l'agenda régional de résilience climatique et de gestion durable des zones côtières en Afrique de l'Ouest.

3.3. Concordance avec les politiques et stratégies nationales de la Côte d'Ivoire

Le projet d'Assinie Mama s'inscrit dans le cadre des engagements stratégiques nationaux de la Côte d'Ivoire en matière de développement durable, d'adaptation au changement climatique et de gestion intégrée des territoires côtiers. Il constitue une déclinaison territoriale des orientations nationales, en traduisant les cadres stratégiques en actions concrètes au bénéfice d'une communauté vulnérable.

3.3.1. Contribution au Plan National de Développement (PND)

Le Plan National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire constitue le cadre stratégique de référence pour la transformation économique et sociale du pays. Il place au cœur de son action la transformation structurelle de l'économie, le renforcement du capital humain, la réduction des inégalités territoriales et la promotion d'un développement durable et inclusif.

Le projet de développement communautaire d'Assinie Mama s'inscrit pleinement dans ces orientations. En réhabilitant et en équipant l'école primaire du village, il participe directement au renforcement du capital humain, en améliorant les conditions d'apprentissage et en favorisant la stabilisation du personnel enseignant. L'amélioration des infrastructures éducatives contribue à long terme à l'autonomisation des jeunes générations et à la consolidation des compétences locales.

Par ailleurs, en intervenant dans une zone rurale côtière exposée aux risques climatiques et confrontée à des fragilités structurelles, le projet participe à la réduction des vulnérabilités territoriales. Il contribue à corriger les déséquilibres entre espaces urbains et ruraux, en apportant des réponses adaptées aux réalités spécifiques des communautés lagunaires.

Le projet soutient également la promotion d'une économie locale durable, en encourageant des pratiques halieutiques responsables et en valorisant les ressources naturelles dans une perspective de gestion durable. Cette approche favorise une croissance locale compatible avec la préservation de l'environnement.

Enfin, en intégrant des infrastructures résilientes et des solutions fondées sur la nature telles que la restauration des mangroves, le projet renforce la capacité du territoire à faire face aux chocs climatiques. Il contribue ainsi à la construction d'un développement plus résilient, en cohérence avec les ambitions du PND.

En intervenant à l'échelle communautaire, le projet participe à la réduction des disparités territoriales, au renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation d'un développement durable inclusif, conformément aux objectifs stratégiques du Plan National de Développement.

3.3.4. Contribution aux politiques sectorielles nationales

Politique nationale d'éducation en milieu rural :

Le renforcement des infrastructures scolaires en milieu rural constitue un axe prioritaire des politiques publiques ivoiriennes, dans un contexte marqué par des disparités territoriales persistantes en matière d'accès et de qualité de l'éducation. L'amélioration des conditions d'apprentissage dans les zones rurales vise non seulement à accroître la scolarisation et la rétention des élèves, mais également à garantir un enseignement de qualité susceptible de contribuer au développement local.

Dans ce cadre, la réhabilitation et l'équipement de l'école primaire d'Assinie Mama répondent à un double objectif. D'une part, il s'agit d'améliorer concrètement les conditions matérielles d'apprentissage, en mettant à disposition des infrastructures adaptées aux réalités climatiques locales et favorables à la concentration et à la performance des élèves. D'autre part, l'amélioration des logements des enseignants et des équipements scolaires contribue à renforcer l'attractivité du village pour le personnel éducatif, favorisant ainsi une plus grande stabilité des équipes pédagogiques.

L'intégration d'un module d'éducation environnementale et climatique dans les activités scolaires permet également de former une génération consciente des enjeux écologiques et capable d'adopter des comportements responsables. En consolidant le capital humain local, le projet contribue à construire une résilience à long terme fondée sur la connaissance, la sensibilisation et l'autonomisation des jeunes générations.

Politique nationale d'assainissement et de promotion de l'accès à la santé :

La lutte contre l'insalubrité et la promotion des bonnes pratiques d'hygiène constituent des priorités essentielles des politiques nationales de santé publique en Côte d'Ivoire, en particulier dans les zones rurales et côtières exposées aux risques sanitaires liés à la qualité de l'eau et à l'environnement.

Dans un contexte lagunaire comme celui d'Assinie Mama, les pratiques d'assainissement inadéquates peuvent entraîner la contamination des eaux, la prolifération de maladies hydriques et une dégradation progressive de l'environnement. Les campagnes de sensibilisation prévues dans le cadre du projet, notamment contre la défécation à l'air libre et en faveur de la protection des eaux lagunaires, participent à l'amélioration des comportements individuels et collectifs en matière d'hygiène.

En renforçant la prévention des risques sanitaires, ces actions contribuent à réduire l'incidence des maladies liées à l'eau, à améliorer la qualité environnementale du village et à consolider le bien-être général des populations. Elles s'inscrivent ainsi dans une logique de santé communautaire durable, en cohérence avec les orientations nationales visant à promouvoir un cadre de vie sain et résilient.

4. Valeur ajoutée et caractère innovant du projet

Le projet intégré de résilience climatique et de développement communautaire durable d'Assinie Mama présente une valeur ajoutée significative à plusieurs niveaux, tant sur le plan territorial qu'institutionnel et méthodologique.

4.1 Une approche intégrée et systémique de la résilience

Contrairement aux interventions sectorielles classiques, le présent projet adopte une approche intégrée articulant simultanément infrastructures sociales, restauration écologique, adaptation climatique et gouvernance communautaire. Il ne traite pas uniquement les symptômes de la vulnérabilité, mais agit sur ses causes structurelles en renforçant le capital humain, les capacités d'adaptation et la gestion durable des ressources naturelles.

Cette approche systémique permet d'éviter les effets isolés et favorise un changement durable à l'échelle du territoire.

4.2. Une territorialisation concrète des engagements climatiques

Le projet constitue une déclinaison opérationnelle des engagements nationaux et régionaux en matière de climat et de gestion intégrée des zones côtières. Il traduit les orientations stratégiques du PNA, de la CDN, de la CEDEAO et de l'Initiative WACA en actions concrètes à l'échelle communautaire. En ce sens, il contribue à combler l'écart souvent observé entre les cadres stratégiques nationaux et leur mise en œuvre effective sur le terrain.

4.3. La promotion de solutions fondées sur la nature adaptées aux zones lagunaires

La restauration des mangroves constitue une solution fondée sur la nature à forte valeur écologique et économique. Elle contribue à :

- réduire l'érosion côtière ;
- restaurer les habitats halieutiques ;
- protéger les berges lagunaires ;
- renforcer la sécurité alimentaire.

Le projet démontre la pertinence des solutions naturelles comme levier d'adaptation climatique dans les communautés lagunaires.

4.4. Un modèle reproductible pour les villages lagunaires

Les problématiques auxquelles est confronté le village d'Assinie Mama sont similaires à celles rencontrées dans de nombreuses communautés côtières d'Afrique de l'Ouest. Le présent projet est donc conçu comme un modèle pilote reproductible par d'autres villages. Les mécanismes de gouvernance communautaire, les outils de sensibilisation et les solutions techniques proposées pourront être adaptés et répliqués dans d'autres villages lagunaires confrontés aux mêmes enjeux.



ÉTAT DES LIEUX ISSU DES VISITES DE TERRAIN



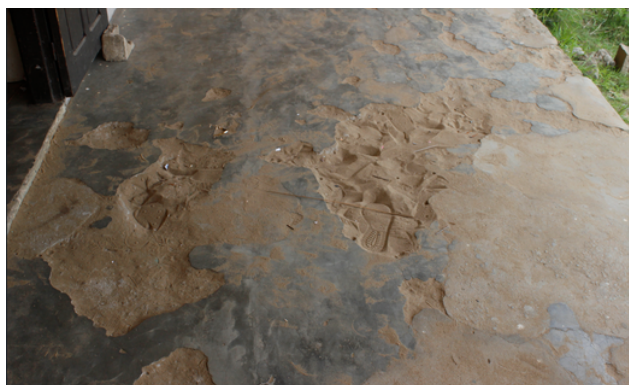
II. ÉTAT DES LIEUX ISSU DES VISITES DE TERRAIN

1. Situation de l'école primaire

L'école primaire d'Assinie Mama présente un état de dégradation avancé qui affecte directement les conditions d'apprentissage des élèves.

Les bâtiments et les salles de classe sont fortement détériorés. Les sols sont craquelés, laissant apparaître la terre et des ouvertures d'où émergent régulièrement des insectes, parfois dangereux. Le mobilier scolaire est insuffisant et en mauvais état, avec un manque notable d'armoires de rangement, de bancs adaptés et d'équipements de base. La toiture des salles de classe est percée en plusieurs endroits, conséquence directe de la corrosion liée à l'air marin fortement salin. En période de pluie, les infiltrations d'eau perturbent les activités pédagogiques.

Ces dégradations nuisent à la qualité de l'environnement scolaire et réduisent l'attractivité du poste pour les enseignants affectés.



2. Logements des enseignants

Les logements du Directeur et des enseignants présentent également un état préoccupant. Les toitures sont affectées par la corrosion saline, avec des infiltrations d'eau observables. Les habitations ne disposent pas de toilettes ni de salles de bain modernes, ce qui affecte les conditions de vie et d'hygiène du personnel éducatif.

En outre, ces logements ne sont pas raccordés à l'électricité, limitant considérablement le confort et la possibilité pour les enseignants de préparer leurs cours dans des conditions satisfaisantes.

Cette situation contribue à l'instabilité du personnel enseignant et fragilise la continuité pédagogique.



3. Centre de santé communautaire

Le centre de santé communautaire ne comprend actuellement qu'un seul bâtiment. Les consultations générales et les visites prénatales y sont effectuées dans les mêmes espaces, exposant les femmes enceintes à des risques sanitaires accrus. La construction d'un bâtiment distinct dédié à la maternité apparaît comme une nécessité urgente pour garantir des conditions minimales de sécurité et de dignité aux femmes enceintes.

Le centre n'est pas clôturé, exposant les patients à l'intrusion d'animaux, notamment des serpents et des insectes dangereux. Par ailleurs, le logement de l'infirmier principal est fortement dégradé et ne dispose pas d'électricité, ce qui affecte la qualité de vie du personnel de santé et peut limiter son maintien durable dans le village.



4. Activités halieutiques et pêche des alevins

Les échanges avec les acteurs locaux ont également permis de mettre en exergue une pratique préoccupante : la pêche et la commercialisation des alevins. Des femmes transformatrices et commerçantes collectent et vendent ces jeunes poissons dans les villages environnants et au Ghana, où ils sont très prisés pour certaines recettes traditionnelles des peuples lagunaires.

Si cette activité constitue une source de revenus immédiate pour les ménages concernés, elle représente une menace majeure pour le cycle de reproduction des espèces halieutiques. La capture des alevins réduit considérablement le renouvellement des stocks et aggrave la vulnérabilité économique future du village.



5. Analyse transversale

Les visites de terrain confirment que la vulnérabilité d'Assinie Mama ne relève pas d'un facteur isolé, mais d'une combinaison de dégradation des infrastructures sociales, de pressions environnementales et de pratiques économiques non durables.

L'état actuel des infrastructures éducatives et sanitaires limite le renforcement du capital humain, tandis que la pression exercée sur les ressources lagunaires compromet la sécurité économique des ménages.

Ces constats de terrain viennent ainsi étayer la nécessité d'une intervention intégrée, articulant résilience climatique, restauration écologique, modernisation des infrastructures et renforcement de la gouvernance communautaire.



A close-up photograph of a Black woman with her hair in braids, looking down at a newborn baby she is holding. The baby is wrapped in a light-colored cloth. The woman's hands are gently cradling the baby. In the background, a hospital room is visible with a green wall and another person lying in a bed.

OBJECTIFS DU PROJET

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

L'objectif général du projet est de renforcer durablement la résilience climatique et socio-économique du village d'Assinie Mama à travers l'amélioration des infrastructures sociales, la gestion durable des ressources lagunaires et le renforcement des capacités communautaires d'adaptation.

2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques qui découlent de cette vision générale se classent en 3 axes complémentaires :

Objectif spécifique 1 : Améliorer l'accès à des infrastructures sociales résilientes aux risques climatiques dans le village d'Assinie Mama.

Cet objectif inclut :

- la réhabilitation et l'équipement de l'école primaire du village ;
- l'amélioration et l'équipement des logements des enseignants ;
- l'installation d'un système de fourniture d'énergie solaire ;
- l'intégration de dispositifs adaptés aux contraintes hydrométéorologiques.

Objectif spécifique 2 : Promouvoir une gestion durable et communautaire des ressources halieutiques et des écosystèmes lagunaires.

L'objectif spécifique N°2 porte sur :

- la formation des pêcheurs aux techniques durables et à l'entretien des bancs lagunaires ;
- la restauration des mangroves et autres écosystèmes lagunaires ;
- la mise en place d'un comité local de gestion environnementale.

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités d'adaptation climatique et la gouvernance environnementale locale.

Le troisième objectif spécifique porte sur l'ensemble des outils et mécanismes à déployer pour renforcer la résilience climatique de la communauté villageoise d'Assinie Mama, notamment à travers :

- des campagnes de sensibilisation communautaires ;
- l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula de formation des élèves de l'école primaire du village ;
- la participation active des femmes et des jeunes aux activités de sensibilisation et d'entretien des bancs lagunaires ;
- l'amélioration des pratiques d'hygiène et d'assainissement.

A close-up photograph of a young girl with dark skin and her hair in small braids. She is wearing a blue and yellow patterned garment. She is drinking water from a public tap. Her eyes are closed as she sips. Below the tap, her hands are cupped together, and water is dripping from them. The background is a clear blue sky.

RÉSULTATS ATTENDUS

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Résultats liés à l'Objectif spécifique 1 : Améliorer l'accès à des infrastructures sociales résilientes.

A l'issue de ce projet :

- L'école primaire d'Assinie Mama est réhabilitée et équipée selon des standards adaptés aux risques climatiques (inondation, humidité, chaleur).
- Les logements des enseignants sont réhabilités et fonctionnels, favorisant leur stabilisation dans le village.
- Les conditions d'apprentissage sont significativement améliorées, entraînant une augmentation mesurable du taux de fréquentation scolaire (au moins +20 %).
- Un module d'éducation environnementale et climatique est intégré aux activités pédagogiques.

Résultats liés à l'Objectif spécifique 2 : Promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques et des écosystèmes.

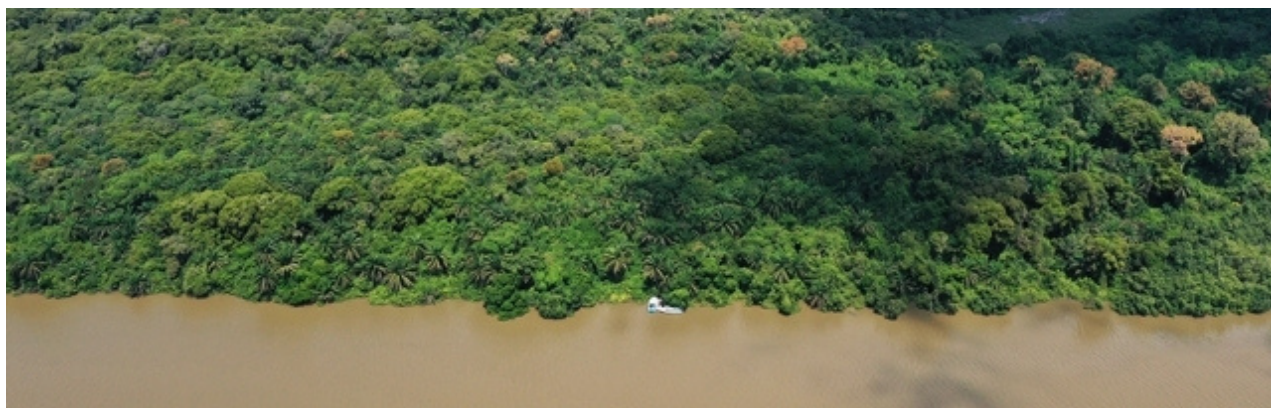
A la fin du projet de développement communautaire :

- Au moins 70 % des pêcheurs formés adoptent des pratiques de pêche durable.
- Un comité local de gestion environnementale est officiellement constitué et opérationnel.
- Une charte communautaire de gestion des ressources lagunaires est adoptée.
- Cinq hectares de mangroves sont restaurés avec un taux de survie minimum de 75 % après 12 mois.
- Les cas signalés de pratiques de pêche destructrices diminuent de manière significative.

Résultats liés à l'Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités d'adaptation climatique et la gouvernance locale.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du présent projet :

- Au moins 60 % des ménages du village participent aux campagnes de sensibilisation climatique et environnementale.
- Les pratiques de défécation à l'air libre diminuent de manière mesurable.
- Les femmes représentent au moins 40 % des membres du comité environnemental.
- La population démontre une meilleure compréhension des risques climatiques et des mécanismes d'adaptation.





CADRE LOGIQUE



COMPOSANTES DU PROJET

VI. COMPOSANTES DU PROJET

Le projet de résilience climatique et de développement communautaire durable d'Assinie Mama repose sur quatre composantes complémentaires et interdépendantes. Cette structuration permet d'agir simultanément sur les dimensions sociales, environnementales, économiques et institutionnelles de la vulnérabilité locale. L'approche adoptée privilégie une transformation systémique du territoire, en intégrant les infrastructures, les moyens d'existence, la sauvegarde des écosystèmes et la gouvernance communautaire dans une logique cohérente d'adaptation climatique.

Composante 1 : Réhabilitation et modernisation d'infrastructures sociales résilientes

La première composante vise à renforcer le capital humain et à réduire l'exposition des infrastructures sociales aux aléas climatiques. Dans un contexte marqué par des inondations saisonnières, une forte humidité et des épisodes de chaleur croissante, les équipements publics doivent être conçus comme des infrastructures résilientes capables de résister aux contraintes hydrométéorologiques. Ainsi, la réhabilitation de l'école primaire constitue le cœur de cette composante. Les travaux envisagés intégreront des matériaux adaptés aux zones humides, des dispositifs de drainage périphérique afin de limiter l'impact des inondations, ainsi qu'une amélioration de la ventilation naturelle pour réduire l'inconfort thermique. L'objectif est de transformer l'école en un modèle d'infrastructure éducative adaptée aux réalités climatiques locales.

Par ailleurs, l'installation d'un système d'énergie solaire autonome permettra de sécuriser l'accès à l'électricité dans un contexte où les réseaux conventionnels sont instables ou inexistant. Cette électrification durable ouvrira la voie à l'introduction progressive d'outils pédagogiques modernes, notamment dans la perspective d'une salle multimédia.

L'amélioration des logements des enseignants constitue également un levier stratégique. En renforçant leur habitabilité et en garantissant un minimum de confort, le projet contribue à stabiliser le personnel éducatif dans le village, condition indispensable à l'amélioration durable de la qualité de l'enseignement.

Par ailleurs, la modernisation du centre de santé communautaire représente un axe essentiel de cette composante. Actuellement limité à un seul bâtiment accueillant indistinctement les consultations générales et les visites prénatales, le centre présente des insuffisances structurelles susceptibles d'affecter la qualité des soins et la sécurité sanitaire. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment distinct dédié à la maternité, permettant de séparer les services de consultations générales des services de santé maternelle et infantile. Cette séparation fonctionnelle répond aux standards de base en matière d'organisation sanitaire et contribue à améliorer la qualité de la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés.

La modernisation du centre intégrera également des dispositifs adaptés aux contraintes climatiques locales, notamment une meilleure ventilation, une protection contre l'humidité et un système d'énergie solaire garantissant la continuité des services en cas de coupure. Dans un contexte où les risques sanitaires peuvent être aggravés par les inondations, la salinisation des eaux et la dégradation environnementale, le renforcement des infrastructures de santé constitue un élément clé de la résilience communautaire.

Enfin, la construction ou la réhabilitation d'infrastructures sanitaires écologiques au sein des équipements publics participera à la réduction des risques liés aux maladies hydriques et à l'amélioration globale de l'environnement villageois.

À travers cette composante, le projet ne se limite pas à la réhabilitation physique d'infrastructures ; il consolide les fondations sociales de la résilience territoriale. En sécurisant l'accès à l'éducation et à la santé dans des conditions adaptées aux réalités climatiques, il investit durablement dans le capital humain local, condition indispensable à toute dynamique de développement résilient.

Composante 2 : Transition vers une pêche durable et résiliente

La deuxième composante s'adresse directement à la vulnérabilité économique du village en accompagnant la transition vers des pratiques halieutiques durables. La dépendance quasi exclusive à la pêche artisanale expose fortement les ménages aux fluctuations climatiques et à la dégradation des écosystèmes lagunaires. Le projet prévoit ainsi l'organisation de sessions de formation destinées aux pêcheurs, portant sur les techniques de pêche durable, la préservation des zones de reproduction et l'importance des périodes de repos biologique. Ces formations seront complétées par des espaces de concertation communautaire visant à élaborer une charte locale de gestion des ressources lagunaires.

L'objectif n'est pas uniquement de transmettre des connaissances techniques, mais de favoriser une adhésion collective aux principes de gestion durable. En renforçant la compréhension des impacts à long terme des pratiques destructrices, le projet contribue à modifier les comportements économiques dans une perspective de durabilité.

Par ailleurs, la promotion d'activités génératrices de revenus complémentaires, notamment à travers la transformation améliorée des produits halieutiques et le soutien au micro-entrepreneuriat féminin, permettra de réduire la pression sur les ressources naturelles. Cette diversification économique constitue un élément clé de la résilience face aux chocs climatiques.



Composante 3 : Restauration écologique et solutions fondées sur la nature

La troisième composante positionne les écosystèmes lagunaires comme des infrastructures naturelles essentielles à l'adaptation climatique. Les mangroves jouent un rôle déterminant dans la protection contre l'érosion, la régulation hydrologique et la reproduction des espèces halieutiques. Le projet prévoit la restauration de cinq hectares de mangroves à travers un processus participatif impliquant les communautés locales. Cette démarche permettra non seulement de renforcer les fonctions écologiques des écosystèmes, mais également de favoriser leur appropriation par la population.

Un système de suivi participatif sera mis en place afin d'assurer l'entretien des jeunes plants et de mesurer leur taux de survie. En parallèle, des actions de sensibilisation sur la protection des berges lagunaires contribueront à réduire la coupe abusive et les pratiques dégradantes.

La création d'un comité local de gestion environnementale constitue un pilier central de cette composante. Ce mécanisme institutionnel permettra de structurer la gouvernance locale des ressources naturelles, d'assurer la continuité des actions au-delà de la durée du projet et de renforcer la responsabilisation collective.

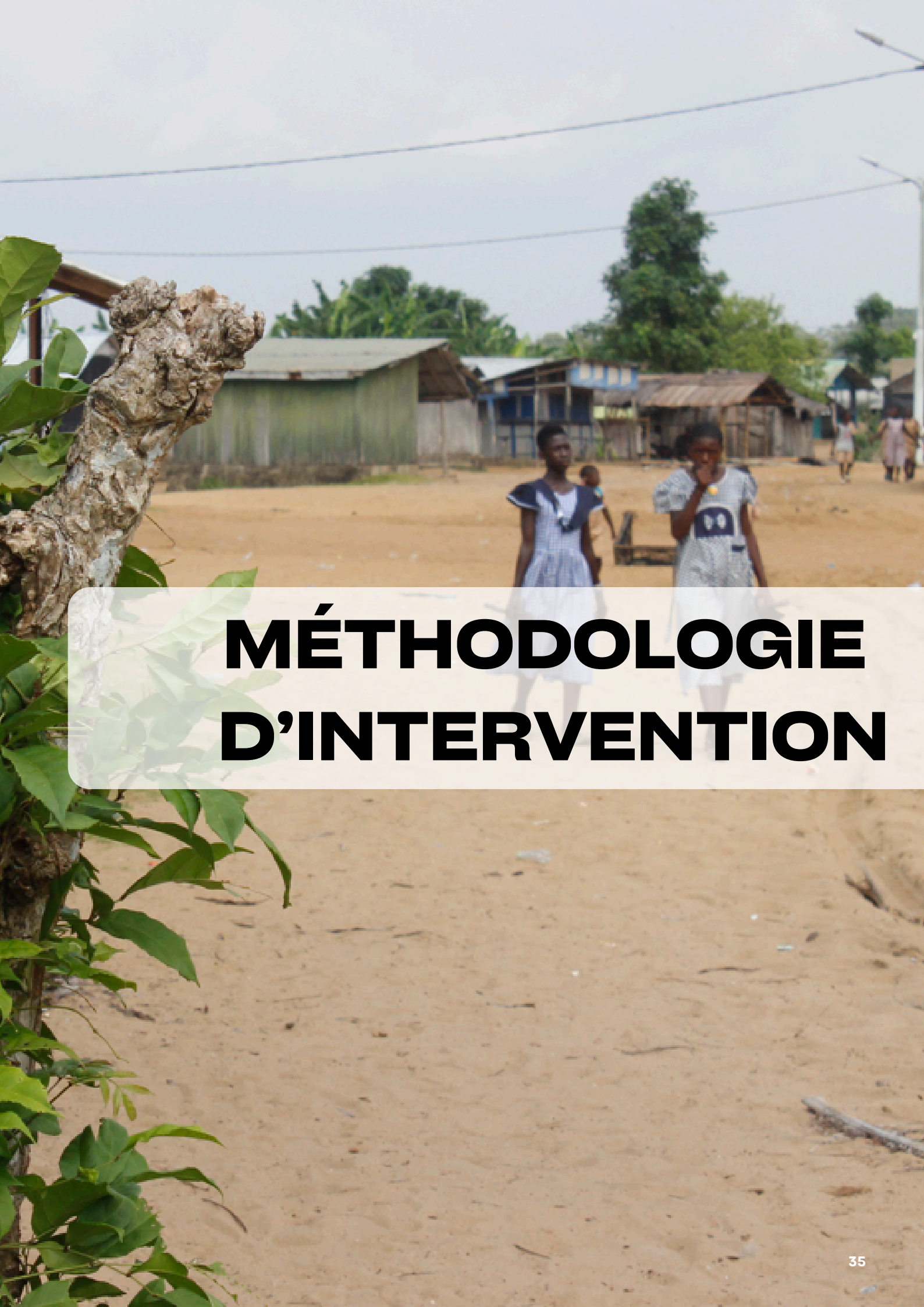
Cette approche fondée sur la nature s'inscrit dans une logique de résilience écosystémique, en mobilisant les services environnementaux comme levier d'adaptation climatique.

Composante 4 : Éducation environnementale et renforcement des capacités climatiques

La quatrième composante vise à inscrire la résilience climatique dans les comportements et les pratiques quotidiennes de la communauté. L'adaptation durable ne peut être envisagée sans transformation des mentalités et appropriation des enjeux environnementaux. L'intégration d'un module d'éducation environnementale au sein de l'école primaire permettra de sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques, à la protection des écosystèmes et à la gestion durable des ressources naturelles. La création d'un club écologique scolaire favorisera l'émergence d'une dynamique éducative pérenne.

Par ailleurs, des campagnes communautaires de sensibilisation porteront sur les risques climatiques, la lutte contre la défécation à l'air libre et la protection des eaux lagunaires. Ces actions viseront à améliorer les pratiques d'hygiène, à réduire la pollution et à renforcer la prévention des maladies hydriques. Une attention particulière sera accordée à l'inclusion des femmes et des jeunes dans les mécanismes de gouvernance environnementale. Leur participation active constitue un facteur déterminant de durabilité sociale et institutionnelle.

Cette composante contribue ainsi à construire une culture locale de résilience climatique, fondée sur la connaissance, la responsabilité collective et la participation inclusive.



MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

VI. MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

La mise en œuvre du projet de résilience climatique et de développement communautaire durable d'Assinie Mama reposera sur une approche participative, inclusive et orientée vers les résultats. La méthodologie adoptée vise à garantir l'appropriation locale, la cohérence technique des interventions et la durabilité des acquis.

1. Approche participative et diagnostic initial

La mise en œuvre du projet reposera sur une démarche participative visant à garantir l'appropriation locale et l'adéquation des interventions aux réalités du territoire. Dès le lancement, un diagnostic participatif approfondi sera conduit avec l'ensemble des parties prenantes locales, notamment la chefferie traditionnelle, les représentants des pêcheurs, les femmes, les jeunes, les enseignants et le personnel de santé.

Cette étape permettra d'actualiser l'analyse des vulnérabilités climatiques, d'identifier les priorités d'intervention et de valider les sites techniques (école, centre de santé, zones de mangroves). Les outils mobilisés incluront des focus groups, des entretiens semi-structurés, des cartographies communautaires des risques et une analyse des dynamiques socio-économiques locales. Cette co-construction des solutions vise à renforcer la légitimité du projet et à prévenir les résistances sociales.

2. Gouvernance locale et implication des autorités traditionnelles

L'implication active de la chefferie et des leaders communautaires constituera un levier central de réussite. Leur engagement garantira la mobilisation communautaire, facilitera la coordination des activités et renforcera la durabilité institutionnelle des actions.

Un cadre de concertation locale sera mis en place afin d'assurer un dialogue permanent entre les acteurs du projet. Ce mécanisme permettra de suivre l'avancement des activités, d'arbitrer d'éventuelles difficultés et de renforcer la responsabilisation collective dans la gestion des ressources naturelles et des infrastructures réhabilitées.

3. Approche sensible au genre et inclusion sociale

Le projet adopte une approche inclusive et sensible au genre, reconnaissant le rôle central des femmes dans l'économie halieutique locale et dans la gestion du bien-être familial. Les femmes seront pleinement associées aux formations techniques, aux activités génératrices de revenus et aux mécanismes de gouvernance environnementale.

Un objectif minimal de représentation féminine sera garanti dans les instances mises en place, notamment au sein du comité local de gestion environnementale. L'implication des jeunes sera également encouragée afin d'inscrire la dynamique de résilience climatique dans une perspective intergénérationnelle et durable.

4. Renforcement des capacités et transfert de compétences

Le renforcement des capacités constitue un axe transversal de la méthodologie. Le projet privilégiera le transfert effectif de compétences afin de favoriser l'autonomie progressive de la communauté. Les formations porteront sur les techniques de pêche durable, la restauration et l'entretien des mangroves, la gouvernance environnementale, la maintenance des infrastructures et l'éducation environnementale.

Un accompagnement technique continu sera assuré pendant la durée du projet afin de consolider les acquis et d'assurer la qualité des interventions. Cette stratégie vise à réduire la dépendance aux appuis extérieurs et à consolider les savoir-faire locaux.

5. Mise en œuvre intégrée et synergies entre composantes

Les différentes composantes du projet seront déployées de manière coordonnée afin de produire des effets cumulés. La réhabilitation des infrastructures éducatives et sanitaires sera articulée avec les actions de sensibilisation et de gestion durable des ressources naturelles. Cette approche systémique permettra de renforcer simultanément les capacités d'adaptation, la cohésion sociale et la protection des écosystèmes.

L'intégration des dimensions sociales, économiques et environnementales constitue un facteur clé d'efficacité et de cohérence stratégique.

6. Dispositif de suivi-évaluation orienté vers les résultats

Un système de suivi-évaluation structuré sera mis en place dès le démarrage du projet. Une situation de référence (baseline) sera établie afin de mesurer l'évolution des indicateurs définis dans le cadre logique. Des enquêtes intermédiaires et finales permettront d'évaluer les progrès réalisés en matière de fréquentation scolaire, d'utilisation des services de santé maternelle, d'adoption des pratiques halieutiques durables et de participation communautaire.

Les données collectées feront l'objet d'analyses régulières afin d'adapter les interventions si nécessaires. Cette approche orientée vers les résultats favorisera un pilotage adaptatif et garantira l'efficacité des actions mises en œuvre.

7. Intégration des mécanismes de durabilité

La méthodologie intègre dès sa conception des dispositifs visant à assurer la pérennité des acquis. La formation des comités locaux, l'élaboration d'un plan de maintenance des infrastructures, l'adoption d'une charte communautaire de gestion des ressources lagunaires et la responsabilisation progressive des acteurs locaux contribueront à inscrire les résultats dans la durée.

Le projet est ainsi conçu comme un catalyseur de transformation territoriale durable, fondé sur l'appropriation communautaire, la consolidation des capacités locales et la résilience climatique à long terme.

A full-page photograph of a person in a small boat on water at sunset. The person is silhouetted against the bright, golden light of the setting sun, which is reflected on the water's surface. A large, dark fishing net is draped over the boat, its mesh catching the light. The overall scene is warm and evocative, suggesting a traditional or sustainable way of life.

DURABILITÉ ET PÉRENNISATION

VII. DURABILITÉ ET PÉRENNISATION DU PROJET

1. Appropriation communautaire et contribution locale

La durabilité du projet repose en premier lieu sur l'appropriation communautaire des actions engagées. Dès les phases préparatoires, les populations locales seront associées à la planification et à la mise en œuvre des activités. La contribution communautaire, notamment en main-d'œuvre lors des travaux de restauration des mangroves et d'appui logistique aux chantiers, renforcera le sentiment de responsabilité collective.

Cette participation active favorisera un ancrage social durable du projet et limitera le risque de dépendance à un financement extérieur. En investissant du temps et des efforts dans les réalisations, la communauté développera un attachement concret aux infrastructures et aux mécanismes mis en place.

2. Renforcement et structuration des comités locaux

La pérennisation des acquis institutionnels passera par la formation et l'accompagnement des comités locaux, notamment le comité de gestion environnementale et les structures communautaires liées aux infrastructures sociales.

Ces comités bénéficieront d'un appui en gouvernance, en gestion organisationnelle et en planification d'activités. Leur formalisation progressive, à travers l'adoption de statuts simples et de mécanismes internes de fonctionnement, favorisera leur reconnaissance locale et leur continuité après la fin du projet.

L'institutionnalisation du comité environnemental constitue un levier central de durabilité. Il sera progressivement positionné comme instance de référence en matière de gestion des ressources lagunaires, de sensibilisation environnementale et de suivi communautaire des engagements pris.

3. Mise en place d'un plan de maintenance des infrastructures

La durabilité physique des infrastructures réhabilitées dépendra de l'existence d'un dispositif structuré de maintenance. Un plan de maintenance sera élaboré en concertation avec les bénéficiaires, précisant les responsabilités, la fréquence des entretiens et les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires.

Pour l'école et le centre de santé, des personnes référentes seront identifiées et formées à la maintenance de base, notamment pour les installations solaires et les systèmes de drainage. Cette démarche préventive permettra de prolonger la durée de vie des équipements et d'éviter une dégradation rapide des investissements réalisés.

4. Appropriation locale des mécanismes de surveillance environnementale

La restauration des mangroves et l'amélioration des pratiques halieutiques nécessitent un suivi continu. Le projet accompagnera la mise en place de mécanismes communautaires de surveillance environnementale, reposant sur l'engagement volontaire des acteurs locaux.

Ces mécanismes incluront la sensibilisation régulière des pêcheurs, le suivi participatif des zones restaurées et la diffusion des règles communautaires relatives à la protection des écosystèmes. En renforçant la responsabilisation collective, cette approche favorisera la régénération durable des ressources naturelles.

5. Effet structurant à long terme

Au-delà des réalisations matérielles, le projet vise à produire un effet structurant sur la gouvernance locale et les comportements communautaires. En renforçant les capacités d'organisation, en consolidant les compétences techniques et en instaurant des mécanismes participatifs de gestion, il contribue à inscrire la résilience climatique dans la durée.

La combinaison d'infrastructures adaptées, de compétences locales renforcées et de mécanismes institutionnels opérationnels permettra au village d'Assinie Mama de maintenir les acquis du projet et de poursuivre une trajectoire de développement durable au-delà du cycle de financement.

A young man with dark skin and short hair is sitting in a yellow wooden boat. He is shirtless and wearing a colorful patterned cloth around his waist. He is holding a large, tangled green fishing net. The boat is on a body of water, and the background is a hazy, overcast sky. A long wooden pole is visible in the boat behind him. A white semi-transparent box with the text 'GESTION DES RISQUES' is overlaid on the image.

GESTION DES RISQUES

IX. I.GESTION DES RISQUES

La mise en œuvre du projet de résilience climatique et de développement communautaire durable d'Assinie Mama s'inscrit dans un environnement caractérisé par des incertitudes climatiques, socio-économiques et institutionnelles. Une analyse proactive des risques a été réalisée afin d'identifier les principaux facteurs susceptibles d'affecter la réalisation des résultats et de définir des mesures d'atténuation adaptées.

1. Risques climatiques et environnementaux

Le village d'Assinie Mama étant situé en zone côtière et lagunaire, le projet est exposé à des risques climatiques tels que les inondations exceptionnelles, les tempêtes côtières ou l'érosion accélérée. Ces événements pourraient retarder les travaux d'infrastructure ou affecter les zones de restauration des mangroves.

Pour atténuer ce risque, le calendrier d'exécution tiendra compte des saisons climatiques, notamment des périodes de fortes pluies. Les infrastructures seront conçues selon des standards adaptés aux contraintes hydrométéorologiques locales, et les zones de reboisement seront sélectionnées sur la base d'une évaluation technique préalable afin de maximiser les taux de survie des plants.

2. Risques liés à l'adhésion communautaire

La transition vers des pratiques de pêche durable et l'adoption de nouvelles règles communautaires pourraient susciter des résistances initiales, notamment chez certains acteurs dépendant de pratiques destructrices à court terme.

Afin de réduire ce risque, le projet privilégiera une approche participative et inclusive. Les leaders communautaires et la chefferie traditionnelle seront impliqués dès le démarrage afin de renforcer la légitimité des décisions. Les formations seront accompagnées d'espaces de dialogue permettant d'expliquer les bénéfices économiques à moyen et long terme des pratiques durables. La diversification des activités économiques contribuera également à réduire la pression immédiate sur les ressources halieutiques.

3. Risques institutionnels et administratifs

Des retards administratifs ou des changements institutionnels locaux pourraient ralentir la mise en œuvre de certaines activités, notamment en ce qui concerne les infrastructures sanitaires et éducatives. Pour atténuer ce risque, le projet sera mis en œuvre en coordination étroite avec les autorités locales compétentes, notamment les services déconcentrés de l'éducation et de la santé. Des conventions de collaboration pourront être formalisées afin de clarifier les responsabilités et de sécuriser l'engagement des parties prenantes institutionnelles.

4. Risques liés à la durabilité financière

Après la fin du financement, un risque pourrait résider dans l'insuffisance de ressources pour assurer l'entretien des infrastructures ou la continuité des activités du comité environnemental. Ce risque sera atténué par la mise en place d'un plan de maintenance des infrastructures, la formation des acteurs locaux à la gestion organisationnelle et la responsabilisation progressive des comités communautaires. L'objectif est de créer des mécanismes autonomes capables de fonctionner indépendamment d'un appui extérieur prolongé.

5. Risques socio-économiques

L'instabilité des revenus liés à la pêche, aggravée par des facteurs externes tels que la fluctuation des marchés ou des événements climatiques imprévus, pourrait limiter la capacité des ménages à s'engager durablement dans les changements proposés. La diversification économique prévue dans le cadre du projet constitue une mesure clé d'atténuation. En réduisant la dépendance exclusive à la pêche, elle contribue à renforcer la résilience économique des ménages face aux chocs externes.

Le projet intégré de résilience climatique et de développement communautaire durable d'Assinie Mama constitue une réponse structurée et cohérente à une vulnérabilité multidimensionnelle qui menace l'équilibre écologique, économique et social du territoire. Situé dans une zone lagunaire particulièrement exposée aux effets du changement climatique, le village fait face à une convergence de risques qui, s'ils ne sont pas traités de manière systémique, pourraient compromettre durablement ses perspectives de développement.

En articulant modernisation des infrastructures sociales, transition vers une pêche durable, restauration des écosystèmes lagunaires et renforcement des capacités communautaires, le projet dépasse l'approche sectorielle classique. Il propose une transformation territoriale intégrée, fondée sur la complémentarité entre capital humain, capital naturel et gouvernance locale.

L'investissement dans des infrastructures éducatives et sanitaires adaptées aux contraintes climatiques renforce les fondations sociales de la résilience. La promotion de pratiques halieutiques durables et la restauration des mangroves consolident la base écologique et économique du village. La mise en place de mécanismes communautaires de gouvernance environnementale garantit l'ancrage institutionnel et la continuité des actions au-delà du cycle de financement.

Au-delà des résultats attendus à court et moyen terme, l'ambition du projet est d'initier une dynamique durable d'adaptation et d'autonomisation communautaire. En favorisant l'appropriation locale, l'inclusion des femmes et des jeunes, ainsi que le transfert effectif de compétences, il contribue à construire une culture territoriale de résilience climatique.

Ce projet illustre ainsi la capacité d'une intervention locale à traduire concrètement les engagements nationaux et internationaux en matière de développement durable, d'adaptation climatique et de gestion intégrée des zones côtières. Il démontre que la résilience ne se décrète pas : elle se construit à travers des investissements ciblés, une gouvernance participative et une mobilisation collective.

En accompagnant Assinie Mama dans cette trajectoire, le projet ambitionne de faire émerger un modèle reproductible pour d'autres communautés lagunaires d'Afrique de l'Ouest confrontées aux mêmes défis. Il s'agit non seulement de répondre aux urgences présentes, mais de poser les bases d'un développement durable, inclusif et résilient pour les générations futures.



Fondation Green And Safe

Récépissé N° : 0246/PA/SG/D1

Siège social : Zone 4C G76 Rue Paul Langevin 15 BP 599 Abidjan 15 (Côte d'Ivoire)

Tél : (225) 21 24 34 38

Fax : (225) 21-24-34-18

Email : info@gsfondation.org

Site : www.gsfondation.org